



Syndicat C.G.T. des ANIMATEURS de la VILLE DE PARIS
et des ADMINISTRATIONS ANNEXES

ANIMATEURS(TRICES) TITULAIRES, CONTRACTUELS(ELLES), VACATAIRES

**ASSEMBLEE GENERALE à la BOURSE du TRAVAIL
VENDREDI 7 NOVEMBRE 2008
de 14 HEURES à 16 HEURES
3, rue du CHATEAU d'EAU – 75010 PARIS
Salle : Eugène VARLIN
Métro : REPUBLIQUE**

Service minimum : Victoire mais vigilance

Après un communiqué CGT pour dire NON au service minimum, 2 préavis de grève (les 7 et 16 octobre 2008), une déclaration aux élus lors du Conseil Supérieur des Administrations Parisiennes (CSAP le 10 octobre, voir le site Internet : www.animateurs-cgt.org) et surtout une grande détermination des animateurs(trices) à résister au service minimum : la Ville jette l'éponge (elle n'évoque que des problèmes de sécurité avec les enfants... elle n'évoque pas la mobilisation des animateurs).

Déjà, des Maires d'arrondissement demandent à reprendre le dispositif en l'organisant eux-mêmes en lieu et place de la DASCO.

Une solution existe pour sortir définitivement de la liste de désignation pour le service minimum d'accueil : un courrier type doit être envoyé au Maire de Paris en recommandé avec accusé de réception (AR). Cette lettre type vous sera remise lors de notre Assemblée Générale du 7 novembre.

Nous sommes contre le service minimum, mais pour une évolution favorable de nos salaires et nos conditions de travail :

- ⇒ Une évolution de carrière en catégorie B négociée avec les syndicats et les personnels.
- ⇒ Hausse des primes de fonction et de responsabilité : 90 € pour les RPA, BCD et EPL, 120 € pour les directeurs. Attribution de la prime d'assiduité pour tous.
- ⇒ Des contrats pour les vacataires : il faut des perspectives de carrière pour les animateurs(trices).
- ⇒ Réduction des normes d'accueil le soir : 1 animateur pour 25 enfants, c'est trop !
- ⇒ Des pré-inscriptions obligatoires pour la campagne d'été 2009.
- ⇒ Revalorisation des primes de SSE : il manque des postes budgétaires dans les CAS.

VENEZ DEBATTRE, VENEZ DONNER VOTRE AVIS
SOUHAITEZ-VOUS MENER UNE ACTION
POUR FAIRE ABOUTIR VOS REVENDICATIONS ?

L'ANIMATION EST NOTRE METIER

**Permanence tous les mardis de 14 h 00 à 16 h 00
au 4, rue Lobau – Bureau 114 – Paris 4^{ème}
Métro : Hôtel de Ville**

Téléphone du Syndicat : 01.42.76.40.87

Site Internet : www.animateurs-cgt.org

Bulletin d'Adhésion

Nom.....Prénom.....

Ecole.....Grade.....

Adresse personnelle.....

A remettre à un délégué de votre connaissance ou à renvoyer à l'Union Syndicale CGT des Services Publics
Parisiens ☒ 3 Rue du Château d'Eau, Paris 10^{ème} - ☎ 01.44.52.77.05. – ☎ : 01.44.52.77.29